

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi	de 8h à 10h
Mardi	de 10h à 13h
Jeudi	de 8h à 10h
Vendredi	de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :

www.belloy-sur-somme.fr<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>

Ouverture exceptionnelle du secrétariat de mairie les samedis 11 juillet et 1^{er} août au matin.
 Permanence des adjoints le samedi matin de 9h30 à 10h30.

Vie communale**MESSAGE DE PRÉVENTION EN CAS DE CANICULE : AYONS LES BONS REFLEXES !**

L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque pour la santé de tous et pour les personnes les plus fragiles : les personnes âgées, les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques ou celles prenant certains médicaments. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. Les principales pathologies liées à la chaleur sont la fatigue pouvant entraîner des étourdissements, un malaise, les crampes musculaires, la déshydratation. D'autres symptômes comme la constipation, la perte de poids ou encore l'hypotension artérielle et la tachycardie peuvent survenir. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut entraîner le décès. Avec la chaleur, le corps a des difficultés à réguler sa température et d'autres symptômes peuvent apparaître : peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolences, comportements agressifs inhabituels.

Protégez-vous en adoptant les gestes suivants :

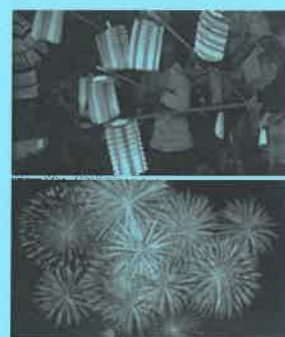
- restez au frais ; mouillez-vous le corps ; buvez de l'eau et privilégiez l'eau gélifiée ou l'eau pétillante pour les personnes qui font des fausses routes ; évitez les boissons à forte teneur en caféine type café, thé ou très sucrées comme les sodas ;
- fermez volets et fenêtres ; ouvrez les fenêtres la nuit et créez des circulations d'air pour évacuer la chaleur ;
- mangez frais et équilibré tout en évitant l'alcool ;
- utilisez ventilateurs et brumisateurs. Vous pouvez placer un pain de glace ou des glaçons devant un ventilateur.
- évitez de faire fonctionner des appareils qui produisent de la chaleur : plaques chauffantes, four...
- prenez des nouvelles des plus fragiles ; en cas de malaise, appelez le 15.

Lors des derniers jours, la mairie a pris l'attache des habitants de plus de 65 ans identifiés comme possiblement isolés afin de vérifier s'ils avaient besoin d'une aide. En période de canicule, les élus demeurent à votre écoute.

Festivités du 14 juillet

La commune et le Club animation ont préparé le programme :

- à 11h00 : dépôt d'une gerbe sur la tombe de Marcelle GENEVOIS, donatrice de la commune.
- à 11h30 : cérémonie au Monument aux morts suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.
- à partir de 16h00 : jeux au stade pour petits et grands. Ouverture de la buvette.
- à 19h00 : repas. Pour une meilleure organisation, la réservation est fortement recommandée et peut se faire via la feuille bleue du mois de juin et le tract spécifique à cet événement.
- à 21h00 : retransmission du match de quart de finale de la coupe du monde et retraite aux flambeaux pour les enfants qui le souhaitent.
- à 23h00 : feu d'artifice

**Environnement et cadre de vie****MAISONS FLEURIES 1,2,3 FLEURISSEZ !**

Les membres du jury ont réalisé une première évaluation en parcourant les rues du village. Ils ont identifié une cinquantaine de maisons fleuries. Le fleurissement est toujours d'actualité. Une seconde évaluation aura lieu en septembre, il est encore temps de participer ! La remise des prix aura lieu en octobre comme les années antérieures.

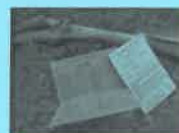
Vie associative**DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS**

Les représentants des associations de la Commune ont échangé avec les élus municipaux le 18 juin dernier et ont retiré un dossier de demande de subvention 2026. Le retour des dossiers est attendu pour le 1^{er} septembre prochain. ➡

RAPPEL : ASSO DE CHASSE AU MARAIS : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REMISE DES CARTES DE LA SAISON 2026-2027

Le président Éric LEFEBVRE, réunira les adhérents lors de l'assemblée générale annuelle le **samedi 4 juillet à 10h** à la salle Louis DUFETELLE, derrière la mairie. La permanence pour l'unique distribution des cartes de la saison 2026/2027 aura lieu le **samedi 8 août 2026 de 10h30 à 11h30** à la salle Louis DUFETELLE.

Attention, en raison des congés, il n'y aura qu'une seule permanence. N'oubliez pas de présenter les documents nécessaires à la remise des cartes : permis validé et assurance.



Enfance – jeunesse

PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le 25 juin dernier, l'équipe d'animation placée sous la direction de monsieur SAKER a présenté aux parents et enfants le programme d'activités. C'est la dernière ligne droite avant les grandes vacances et l'ouverture du centre aéré de BELLOY-SUR-SOMME le lundi 6 juillet.



Vous pouvez encore inscrire votre enfant à la semaine en complétant un dossier d'inscription disponible en mairie ou en le téléchargeant sur le site internet communal dans la rubrique 'Enfance et jeunesse'.

AVIS AUX JEUNES DIPLÔMÉS DE BELLOY : FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DE LA MAIRIE



La commune souhaite récompenser les jeunes habitants de la commune qui ont obtenu cette année (2026) un diplôme (Brevet, BAC général ou pro, CAP, BEP, BTS, DUT, Licence 3, Master). Merci de le faire savoir par l'envoi d'un e-mail à mairie@belloysursomme.fr avec pour objet : « **Diplômés de BELLOY 2026** », en indiquant vos nom, prénom, adresse, téléphone, diplôme avec un justificatif d'obtention. La cérémonie est programmée le 17 octobre prochain.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2026-2027 POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS : LA LIGNE 728

Pour connaître vos circuits, veuillez consulter le site internet suivant :

<https://trans80.hautsdefrance.fr/horaire/>



En tapant BELLOY-SUR-SOMME dans la barre de recherche du site, vous retrouverez les horaires des bus vers un établissement scolaire donné. N'oubliez pas de consulter les horaires de la **ligne 728** à destination d'Amiens.

La demande de transport scolaire permet aux élèves d'obtenir, sous conditions, un accès gratuit aux services de transport pour se rendre dans leur établissement. La démarche doit être effectuée pour tous les élèves (internes compris), sur la plateforme d'inscription suivante : somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr



La Clef Descamps

Réparation d'instruments à vent

Vie artisanale

Nous avons le plaisir de compter une nouvelle activité à Belloy depuis fin mai. Mme Flore Descamps exerce au 12

rue Dufour une activité de réparation d'instruments de musique à vent. Pour vos demandes de renseignements et de réparations, Flore est joignable au 06 09 05 86 64 ou par mail flore@laclefdescamps.fr. Flore a reçu le label artisan d'art de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.



Sondage pour une nouvelle activité sportive

La mairie a été sollicitée par deux animateurs sportifs diplômés et confirmés qui envisagent une activité de fitness, renforcement musculaire ou gymnastique adaptée pour adultes, chaque semaine à Belloy à partir de la saison prochaine pour un groupe d'au plus 25 personnes. Avant de mettre en place ce projet, chaque animateur souhaite avoir une indication du nombre de personnes potentiellement intéressées et sur quel créneau. La réponse au questionnaire est sans engagement de participation. La commune pourra mettre à disposition la salle des fêtes pour cette activité.

COUPON RÉPON À REDÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE



Nom : Prénom : tel :

mail : serait intéressé pour participer à cette activité de gym à Belloy

- Soit en journée le lundi
- Soit en milieu de journée mardi, jeudi ou vendredi
- Soit en soirée dès 18h30/19h lundi, mardi, mercredi ou jeudi

Nous vous remercions de rayer les créneaux qui ne vous conviennent pas.

Vos commentaires ou questions,

.....
.....